

L'enquête auprès des foyers

Mise à jour le 03 juin
2022

A partir du 1er mars, des enquêteurs, missionnés par l'agglomération, passeront à votre domicile pour vous expliquer quels sont les changements à venir en matière de collecte des déchets.

Collecte des déchets : Une enquête depuis le 1^{er} mars 2022

Depuis le 1^{er} mars, des enquêteurs, missionnés par l'agglomération, passent à votre domicile pour vous expliquer quels sont les changements à venir en matière de collecte des déchets. Trente-six enquêteurs ont été recrutés et font du porte-à-porte, par binôme, dans les 80 000 foyers que compte le territoire.

Démarrage de l'enquête

Le passage des enquêteurs a lieu du **lundi au vendredi**, de **9 h à 19 h** et le **samedi**, de **9 h 30 à 17 h**. Ils sont reconnaissables à leur chasuble orange et à leur **carte d'accréditation** assortie d'une photo.

LORS DE LEUR PASSAGE :

- Les enquêteurs vous poseront quelques questions pour remplir un **formulaire** (15 minutes environ pour obtenir l'identité et le nombre de personnes au sein du foyer, le nom du propriétaire du logement, les habitudes ou les besoins du foyer en matière de collecte des déchets, le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule du ménage pour l'accès en déchèterie).
- Ils puceront votre **bac d'ordures ménagères** (marron) et votre **bac de déchets recyclables** (jaune). Notez que lors de la collecte, le camion scanner la puce et comptabilisera le nombre de levées du bac d'ordures ménagères uniquement.
- Les enquêteurs **échangeront** avec vous sur vos pratiques en matière de tri et de prévention des déchets.
- Ils vous remettront un **mémo-tri** pour vous accompagner dans la réduction de vos déchets avec un **flyer informatif** sur la mise en place d'un nouveau mode de facturation incitatif.

EN CAS D'ABSENCE :

- Un **avis de passage** sera déposé par les enquêteurs dans votre boîte aux lettres, vous invitant ainsi à les recontacter pour échanger et prendre date d'un rendez-vous.

À noter, qu'après Saint-Brandan, Pordic, Trémuson, Quintin et Plérin, les enquêteurs passeront en juin sur Plaintel, Le Foeil, Saint-Bihy et Lantic.

Lors de leur passage, les enquêteurs vous demande le numéro d'immatriculation de votre véhicule ? C'est normal !

En effet, le nombre de passages en déchèterie sera comptabilisé prochainement et il se fera par lecture de votre plaque d'immatriculation. Rendez-vous dans la rubrique

["Les déchèteries"](#)

pour en savoir plus.



Une question sur le tri de vos déchets : **02 96 77 30 99** –
[**accueilcollecte@sbaa.fr**](mailto:accueilcollecte@sbaa.fr)

Une question sur la TEOMi : **02 96 77 62 30** –
[**accueilteomi@sbaa.fr**](mailto:accueilteomi@sbaa.fr)

